

Correspondance croisée Henri Pourrat - Joseph Desaymard d'octobre 1913 à 1918 (lettres 323 - 606)

(document accessible en ligne sur le site Gallica)

Extraits choisis concernant la collecte de chansons traditionnelles et les recueils de bourrées

347 - Joseph Desaymard à Henri Pourrat (Clermont-Ferrand 28 juin 1913)

« (...) Tâche de combiner ton voyage avec le concert Veillée d'Auvergne du 19 juillet. Ça sera très intéressant (notre partie musicale, de même). La chanson du père Moullé dépassant en beauté tout ce que tu peux imaginer ; et les bourrées de Théron peuvent marcher de pair. Ce sera pour toi, après, dans ta solitude d'Ambert, un beau souvenir d'art. »

376 - Joseph Desaymard à Henri Pourrat (Clermont-Ferrand 17 9bre 1913)

« (...) La compensation de ce morose voyage, c'est que j'en ai rapporté une jolie cueillette de folklore : 4 bourrées que je ne connaissais pas, 3 chansons - paroles et musique - dont une, en patois, très chic (c'est une chanson de mariage que tu connais peut-être « *Fillas qui voulez tant vous marida, marida vous, n'vous pressez pas, Oh mais ! ne courrez guère, Car le bon temps que vous aurez ne vous durera guère* ». Comme air, et mieux comme paroles, ça peut se comparer à la fameuse chanson bretonne du Roi d'Ys. Les autres sont des romances en français : « Le tombeau de l'Amour (*note 130*) » (très 18e Siècle) et une chanson plus rustique dont je n'ai malheureusement que l'air, incomplet, et quelques paroles « Mignonne, voudrais-tu me faire des promesses (*note 131*) »). Je reprends : 4 ou 5 proverbes ou expressions proverbiales ; 1 tirade comique mi-patois, mi-français ; des liens tissés à la passette (j'en ai envoyé un à Van Gennep, qui est toujours à Neuchâtel je crois) ; enfin, une passette vaguement décorée. Tu vois que je n'ai pas perdu mon temps... Surtout, j'ai entrevu des filons inépuisables. Les paysans de là-haut, qui ne sont pas sots, ont bien compris ce que je cherchais, et maintenant, on m'adresse de l'un à l'autre, je n'ai qu'à suivre. Ce genre de chasse est vraiment passionnant ; l'écueil serait de trop s'y absorber, car, pour une découverte intéressante et suggestive, combien de futilités ! »

Note 130 : Cette chanson est due, semble-t-il, à Palisot de Montenoy (1730-1814), écrivain et critique. « On dit que le mariage / est le tombeau de l'amour, / que jamais dans le ménage / on ne coule d'heureux jours. »

Note 131 : On la trouve dans le recueil Chants et chansons populaires du Limousin dû à Chèze, Branchet et Plantadis.

377 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 30-XI-1913)

« (...) Je suis tout à fait heureux de ce que tu me dis du folklore. N'est-ce pas que c'est passionnant ? Pour moi, par malheur je n'arrive quasi plus à en recueillir : depuis 6 ou 8 mois j'ai dû presque abandonner ce domaine. La Semaine Auvergnate a quasi cessé la publication des contes et chansons ils ne doivent pas trouver cela très intéressant : ils me marquent qu'ils m'écriront à ce sujet, j'attends et ne vois rien.

Je ne connais ni cette chanson de mariage, ni le Tombeau de l'Amour, ni Mignonne voudrais-tu. Je te dis que le filon est inépuisable. Je n'ai guère recueilli qu'une tirade comique, mi-patois mi-français c'est le Régiment d'Auvergne, dialogue d'une mère et de sa fille. Je ne craindrais pas de trop m'y absorber, dans le folklore, si j'avais plus de temps : des futilités, des contes sans intérêt, oui, énormément de platitudes mais c'est de cette masse même que naît, je ne sais comment te dire,

l'esprit de la chose. On sent la vieille-vieille Auvergne, un monde nouveau, avec des façons de sentir et des idées de fond qui nous surprennent. (...) »

380 - Joseph Desaymard à Henri Pourrat (Clermont-Fd, le 10 Déc. 1913)

« (...) Je rouvre pour te dire (...) que Perretière, éditeur de musique et camarade, m'a dit avoir l'intention de publier un recueil de bourrées avec paroles. Je lui ai parlé de toi il te donnerait quelque chose par exemplaire vendu. Parles-en donc à Ossedat ; vous pourriez peut-être faire intégralement le recueil, à vous deux... »

381 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 11 -XII-1913)

(...) Aussitôt après ton départ j'ai transmis tes recommandations à Emile Ossedat. Je lui parlerai du recueil de bourrées : c'est un tuyau précieux. Pour l'instant nous ne devons pas en avoir beaucoup plus d'une demi-douzaine ; mais je crois que nous pourrions en nous y donnant, en noter un assez grand nombre. Quand tu viendras tu nous renseigneras exactement. »

383 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 23-XII-1913)

« Cher Joseph

J'ai vu tantôt Émile Ossedat qui t'enverra jeudi ou vendredi, peut-être plus tôt, sa messe mystique. L'autre violoniste, un Dr, se propose de jouer un ou deux petits morceaux de je ne sais plus quels types, morceaux composés pour violon dit Émile Ossedat avec un petit air.

(J'ai parlé aussi à notre organiste de ce recueil de bourrées ; surtout avec accompagnement, cela lui sourit beaucoup, il pense arriver facilement à en recueillir une trentaine. Nous comptons donc sur toi pour nous renseigner à fond lors de ta venue, nous donner toutes les explications nécessaires.)
(...) Tâche d'être tuyauté pour le recueil de bourrées.»

385 - Joseph Desaymard à Henri Pourrat (Clermont-Fd, le 20 - 1 - 14)

« (...) Je t'adresse par le même courrier, les Bourrées (3) de Théron qui parurent vers le 1er janvier. L'excellent Perretière a voulu être gentil pour moi, et m'a fait, dans son Avant-Propos, une grosse flatterie, d'autant plus ridicule que c'est à toi qu'elle devait s'adresser. Tu sais, en effet, que ces bourrées sont tirées du « Manuscrit d'Ambert » - de ce manuscrit que tu as eu le mérite de trouver, et la courageuse obligeance de cambrioler amicalement, pour moi. Un chef-d'oeuvre aussi, d'ailleurs, ces Bourrées de Théron ; il faut absolument que tu te les fasses jouer par un bon pianiste. Sans aucun parti pris, c'est ce qu'on a tiré de mieux, de la musique populaire d'Auvergne. »

note 3 : Vieux airs d'Auvergne : thèmes de bourrées, rondes, chants populaires recueillis et harmonisés par J. Théron, [Joseph Desaymard orthographe « Theron »] avec des bois gravés de Maurice Busset, Clermont-Fd, A Sainte-Cécile, Charles Perretière, s.d.

Note (Jean-Marc Delaunay) : en réalité il semble que ce soit plutôt « Nouvelle Bourrées et Montagnardes d'Auvergne », publié à la même époque en deux cahiers (voir plus bas), et dont le texte d'avertissement fait bien référence à un manuscrit fourni par Desaymard.

386 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 21-1-1914)

« Et tout de suite merci pour les Bourrées. Je connais bien quelqu'un qui me les jouera, j'espère la femme de mon ami le Dr Durif, seulement depuis cette nuit elle est mère d'un

garçon, et ce n'est peut-être pas bien le moment de lui porter ces danses. »

388 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 11-11-1914)

« (...) J'ai si peu de temps que je ne me suis pas encore occupé le moins du monde de ce recueil de bourrées ça me paraît d'ailleurs assez difficile si l'on veut mettre au-dessous de chaque bourrée non des paroles quelconques mais celles qui lui appartiennent, je ne vois pas trop comment faire. Ossedat m'a dit que ce recueil de Laussedat ne valait pas le diable. En faire un, paroles et musiques, voilà qui serait intéressant. Et un de chansons. Nous en causerons si tu viens comme bien j'y compte. Tu ne peux pas manquer la conférence de M. Jules Pourrat. »

593 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 11 -IX-1918)

« A ce propos j'ai un service à te demander. Il ne veut pas accepter d'honoraires et je désirerais offrir à sa fille, - la jeune Tartare du Conservatoire, - le recueil de bourrées de Théron. Où le prendre ? Et combien cela coûte-t-il ? J'avais prêté avant la guerre mon exemplaire à Mme Durif et elle est maintenant à Clermont. Renseigne-moi à temps, si tu le peux. Si le prix ne dépassait pas 5F et si tu voulais bien donner l'indication à Madame Desaymard, peut-être après ton départ, un de tes employés pourrait-il faire l'achat et l'envoi.

Car je me ferai conscience de te demander cela, alors que tu passes deux jours à Clermont. »

594 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 19-9-1918)

« Surtout je veux te dire combien tu m'as obligé en m'envoyant ainsi, tout de suite, ce que je demandais. Deux séries, c'est parfait ! J'ai pu les donner avant-hier, ce qui m'a fait plaisir. Et hier il y avait chez mes Tartares - des gens qu'on sent vraiment gentils, bons de fond, et aimant à faire plaisir - une soirée musicale d'adieu. Auditoire 18 personnes : breton, basque, gascons, russes, polonais, semi-polonais, danoise, alsacien, parisien, et auvergnats... On a joué et chanté : Debussy, Saint-Saëns, Massenet, des chansons populaires béarnaises et basques, du Chopin, du Balakieff, du Rimsky-K, des chœurs russes et d'admirables chansons populaires aussi moscovites. J'ai envie de me pousser du col et de te dire : hein, pour Ambert...

Je veux te marquer seulement que les Tartares nous reçoivent d'une façon charmante, - sans parler du traitement du Dr, - et que j'ai été heureux de leur porter ces bourrées, dont la petite m'a dit grand bien, - et le Dr excité, mimait et dansait « le doigt de pied ravi et le mollet marquant ».

(...) Quand tu le pourras, ou bien madame Desaymard dis-moi les prix des deux cahiers de bourrées
(...) »

595 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 22-X-1918)

« Cher Joseph

Je n'ai plus dû t'écrire depuis la réception des bourrées et de la poudre à encre, attendant toujours papier - facture et nouvelles. Que deviens-tu, où es-tu, que fais-tu, comment vas-tu »

597 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert II-XI-1918)

« Je voulais répondre à ta longue lettre, te remercier des photos auvergnates et militaires, et te rappeler les bourrées dont tu ne me parles pas. J'ai honte de ma dette, et il faut que tu me dises.
(...) N'oublie plus de me dire pour les bourrées ! »

600 - Joseph Desaymard Montchenu à Henri Pourrat (21 Nov. 1918)

« (...) Tu me harcèles, avec tes bourrées ! Ces bourrées me bourrent le crâne ! - Eh bien, tu ne me dis rien, tu m'entends, vilain moineau... C'est un cadeau personnalisé de «Madame Desaymard» à l'Homère du Livradois (bien placer la césure). - En ont-ils de la veine, ces artistes, de se faire entretenir par les femmes ! »

602 - Henri Pourrat à Joseph Desaymard (Ambert 27-XI-1918)

« Cher Joseph

J'ai reçu avant-hier ta carte, - Correspondance des Armées de la République, - et je ne sais contre qui me courroucer, contre Madame Desaymard ou contre toi ! Car voilà une façon de faire les commissions ! Et je ferai moi des cadeaux à de jeunes Tartares juives et musiciennes avec les cadeaux que me fera ton épouse. Je sais que tu n'as pas grand sens moral, - et la vie en campagne a dû achever de l'obnubiler, - je te laisse cependant juger toi-même si... - A propos de l'Homère du Livradois, on nous écrit de Paris que des tentatives ont lieu tendant à le faire réussir par les femmes !... Je t'en prie, remercie bien vivement de ma part Madame Desaymard, en attendant que je puisse moi-même déposer à ses pieds un faible tribut de ma reconnaissance. N'importe, c'est à moi, maintenant, que ces bourrées martèlent la cervelle !

(...) Surtout ne manque pas d'être mon interprète auprès de Madame Desaymard, car enfin je reste confus de ces bourrées envoyées avec tant de gentillesse. »